



CLASSIQUES  
GARNIER

Édition de VOLPILHAC-AUGER (Catherine), « Préface », *Jean-Jacques Rousseau traducteur de Tacite. Édition critique bilingue*, p. 9-24

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-13600-2.p.0009](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-13600-2.p.0009)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 1995. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## Préface

*Pourquoi exhumer un texte qui, aux dires de Rousseau lui-même, n'avait pas grande valeur et qui, par définition, ne saurait exprimer la pensée originale du philosophe ? Non pour trouver partout la marque du grand homme, en vertu d'un fétichisme fort commode quand les œuvres les plus connues sont épuisées de commentaires et d'exégèses. Nous ne tenterons pas davantage de faire valoir des découvertes spectaculaires : il y a beau temps qu'on a montré que Rousseau n'est pas un traducteur très scrupuleux, et la publication de ce livre I des Histoires de Tacite, en 1781, dans le deuxième volume des Œuvres posthumes, n'a pas fait date. L'Avant-propos qui figure en tête de ce travail permet d'expliquer, au moins en partie, pourquoi Rousseau l'a exécuté et pourquoi il ne l'a pas donné au public. Il se caractérise apparemment par la modestie : « entendant médiocrement le latin et souvent n'entendant point [s]on auteur », Rousseau place Tacite si haut qu'il juge quasiment impossible une « bonne traduction complète », se résignant à ne donner « qu'un simple fragment, un essai ». Position peu originale si l'on se reporte à ce qu'écrivait Marmontel dans le Supplément de l'Encyclopédie : « Ce sera un prodige, dans notre langue diffuse et faible comme elle est en comparaison du latin, si Tacite est jamais traduit » (t. IV, 1776, art. Traduction), mais intéressante puisqu'elle révèle que cette traduction constitue moins un exercice qu'une manière de gageure : la traduction n'est plus le divertissement des prosateurs soucieux d'élégance, comme au temps des Belles infidèles, mais un combat contre un adversaire que l'on s'est choisi. En témoigne le vocabulaire que Rousseau lui-même emploie : « Un si rude joueur m'a bientôt lassé ». Est-ce donc un aveu d'impuissance ? L'échec est tout relatif, et nous pourrions emprunter une formule au critique Dussault, qui écrit au début du siècle suivant : « Dans une lutte aussi inégale, la seule victoire à espérer est de n'être pas constamment vaincu [...] puisqu'il faut tomber, tomber du moins avec grâce<sup>1</sup>. »*

---

1 - Journal des débats, 13 décembre 1812, repris dans Annales littéraires, Paris, 1818-1824, t. III, p. 551. Dussault est l'auteur d'un « système sur les traductions » dans lequel il défend l'idée que le XVIII<sup>e</sup> siècle et le début du XIX<sup>e</sup> se sont vainement acharnés à

*Cependant le plus surprenant est peut-être cette attention portée à un auteur que Rousseau tenait dans sa jeunesse en piètre estime : « J'admire autant la noble simplicité, la pureté du style et la clarté de César que j'ai de l'aversion pour Tacite dont on ne perce l'obscurité qu'avec des peines qui sont souvent à pure perte pour les lecteurs. Je ne puis souffrir ce raffinement outré ni cette manière pointilleuse de chercher à tout des motifs subtils et mystérieux [...] ».* Dix ans plus tard, ce qu'il jugeait « à pure perte » est devenu un but en soi<sup>3</sup>, et surtout le Tacite qu'il connaît n'est plus le même : celui que l'on propose aux écoliers de noble naissance, aux futurs courtisans, est celui des Annales ; celui qu'il envisage désormais est un auteur plus sombre encore, dont les centres d'intérêt ne sont pas les mêmes. Nous reviendrons sur ce choix et sur cette évolution, qui n'est pas propre à Rousseau. Mais il nous semble d'ores et déjà patent que nous n'avons pas seulement affaire au cahier raturé d'un écrivain en plein apprentissage. Sans prétendre au statut d'« œuvre » au sens plein du terme, cette traduction mérite mieux qu'une attention polie.

Le XX<sup>e</sup> siècle a justement tenté de redonner quelque lustre à ce qui n'était peut-être pas, quoi qu'en ait dit Rousseau, un simple « travail d'écolier » (Avertissement), comme l'avait déjà perçu Sainte-Beuve qui en vantait le « ton libre et ferme qu'on y respire » et « je ne sais quelle sève de grand écrivain qui y circule<sup>4</sup> ». Deux articles en ont donné une plus juste idée : J. von Stackelberg<sup>5</sup> en a montré la qualité littéraire, particulièrement sensible si on la compare à la traduction des mêmes passages qu'a donnée D'Alembert, tout en reconnaissant qu'il arrivait à Rousseau de tomber dans l'emphase et d'exacerber le pathétique. R. Trousson, qui lui a consacré une étude approfondie et nuancée<sup>6</sup>, a donné au problème posé par ce texte sa véritable dimension. Il ne juge pas Rousseau en fonction des théories modernes de la traduction, qui font de l'exactitude le premier critère de qualité ; pour les contemporains de l'Encyclopédie, il faut d'abord être fidèle à « l'esprit de

---

*traduire les auteurs anciens car, disait-il, « les grands écrivains de l'antiquité [sont] et rester[ont] à jamais intraduisibles ».*

2 - Mémoire à M. de Mably (composé entre 1740 et 1743), dans Œuvres complètes, IV, Paris, Bibliothèque de la Pléiade, 1969, p. 29-30.

3 - *Encore faudra-t-il voir si la traduction se veut toujours une élucidation du texte latin ou si elle a pour but d'en fournir un « équivalent ».*

4 - Premiers lundis, Paris, Bibliothèque de la Pléiade, 1966, p. 242, reprenant un article du 25 juin 1827.

5 - « Rousseau, d'Alembert et Diderot traducteurs de Tacite », Studi francesi 1958 (6), p. 395-407.

6 - « Jean-Jacques Rousseau traducteur de Tacite », Studi francesi 1970 (41), p. 231-243. Nous renvoyons à cet article pour la bibliographie des critiques qui, au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècle, ont prêté quelque attention à cette œuvre.

*l'auteur* » – préoccupation affichée par l'Avertissement de Rousseau, la fidélité à la lettre du texte étant le fait de la version, et non de la traduction. Dès lors, il est loisible de montrer, comme l'a fait R. Trousson, que Rousseau, autodidacte méritant mais latiniste peu sûr<sup>7</sup>, a su néanmoins « évoquer toute la sombre couleur et la tragique résonance d'un moment de l'histoire romaine » (p. 243). Il met alors l'accent sur la fin de l'Avertissement, où il sent percer « une légitime fierté » : « Tout homme en état de suivre Tacite est bientôt tenté d'aller seul. »

Restait à situer Rousseau dans l'histoire de la réception de Tacite et parmi les praticiens de la traduction – ce qui peut aussi nous apprendre quelque chose de plus sur Rousseau lui-même. Une étude exhaustive des traductions de Tacite au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup> nous a convaincue que les années 1748-1755 sont une époque-charnière. L'œuvre entier, traduit par Perrot d'Ablancourt entre 1640 et 1651, ne l'est plus ensuite que sous le nom d'Amelot de la Houssaye, entre 1690 et 1735, pour servir de prétexte à des « réflexions politiques » qui, dans la droite ligne du tacitisme en honneur au XVII<sup>e</sup> siècle, donnent à Tacite la réputation douteuse de précepteur des tyrans. La première moitié du siècle est donc une période presque vide pour l'histoire de l'historien. Mais dès 1748, Montesquieu, avec *L'Esprit des lois*, devait montrer que Tacite offrait matière à réflexion pour qui s'intéressait à la liberté des Germains et des Romains. En 1753, D'Alembert joue lui aussi un rôle primordial dans la redécouverte de l'historien, grâce à des Morceaux choisis de Tacite<sup>9</sup> qui viennent confirmer les enseignements que l'on pouvait tirer de la lecture de *L'Esprit des lois*. A l'époque où Rousseau se lance dans le premier livre des *Histoires*, c'est-à-dire en 1754<sup>10</sup>, la traduction de D'Alembert a fait un certain bruit parmi les Philosophes : Grimm ne l'admire pas, mais elle lui permet de reconnaître en Tacite un homme épris de liberté, et non plus le meilleur soutien de la tyrannie, comme le voulait le tacitisme<sup>11</sup>. Rousseau n'a pu ignorer ces Morceaux choisis, qui suscitent par ailleurs l'émulation de La Beaumelle durant son embastillement de 1753. En traduisant les *Histoires*, Rousseau montre donc qu'il est « dans l'air du temps » ; en ne publiant pas sa traduction, alors qu'en 1755 La Blérierie fait paraître la Ger-

7 - Sur les études de Jean-Jacques latiniste, voir Trousson, p. 233-234.

8 - C. Volpilhac-Auger, *Tacite en France de Montesquieu à Chateaubriand*, Oxford, *Studies on Voltaire*, 1993 (313), p. 15-165 [ci-après : Tacite en France].

9 - Dans les *Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie*, Berlin [Paris, Briaçon], 1753.

10 - D'après les *Confessions*, VIII (Paris, Bibliothèque de la Pléiade, 1959, p. 394).

11 - Correspondance littéraire du 15 septembre 1768.

manie et la Vie d'Agricola, il reste en marge d'un mouvement qui ira s'amplifiant jusqu'aux premières années du XIX<sup>e</sup> siècle, les traductions de Tacite se succédant à un rythme de plus en plus rapide.

De plus, l'auteur auquel il se consacre n'est pas choisi par hasard ; c'est celui que les Philosophes se donnent comme maître à penser (peut-être est-ce une des raisons pour lesquelles Rousseau refusera toujours la publication de ces pages ?), en tout cas celui que l'on présente désormais comme le juge implacable des vices des Romains et le dénonciateur des souverains d'un régime corrompu : ce qui pour nous est une évidence est alors une nouveauté. La récurrence de ces thèmes chez Rousseau n'aurait évidemment pas besoin d'être longuement prouvée. Enfin, rappelons qu'un autre auteur lui a paru mériter l'ingrat travail d'une traduction : Sénèque, dont l'Apocoloquintose n'a jamais paru un chef-d'œuvre de réflexion politique. Il n'empêche que dans le récit des quelques jours pendant lesquels le débauché Othon arrive à renverser l'honnête Galba, un empereur dont le crime principal est l'avarice, on voit à l'œuvre la même préoccupation que dans la charge sans élégance du courtisan philosophe contre le défunt Claude : quelle confiance accorder à une monarchie qui tombe aux mains de souverains incapables – et qui leur survit ! Ce n'est donc pas seulement pour « apprendre à écrire », comme il le prétend dans l'Avertissement, qu'il traduit Tacite ; c'est aussi parce qu'il a découvert le moraliste et le politique, notamment grâce à A. Sidney<sup>12</sup>. Certes, une traduction n'est pas le lieu où peut s'exprimer véritablement une pensée autonome ; mais il est certains glissements qui peuvent révéler des préoccupations propres au traducteur : au ch. 22, Rousseau ne rejette-t-il pas la responsabilité de la décision d'Othon sur son conseiller ? Au ch. 18, une note indique qu'il a réfléchi sur la manière dont la république romaine usait, à tort ou à droit, de prétextes d'ordre religieux pour manipuler le peuple, ce qui n'a plus lieu d'être sous le gouvernement monarchique. Plus loin, il évoque deux figures qui « méritent d'être remarquées », Vespasien et Titus, car ils sont devenus meilleurs après leur accession à l'Empire. C'est évidemment bien peu pour que nous construisions une « politique de Rousseau » à partir de ce texte. Il n'en reste pas moins que Tacite a contribué au mûrissement de sa pensée politique : non le Tacite des cours, des crimes et des débauches, celui qui fait des Annales la préfiguration de notre moderne Dallas<sup>13</sup>, mais celui des Histoires, qui montre l'intumescence des haines, le cheminement des révolutions et le déchaînement des guerres civiles<sup>14</sup>. La bassesse du sénat

12 - Tacite en France, p. 55-56.

13 - Suggestion de R. Martin, lors du colloque Présence de Tacite, Paris, octobre 1992.

14 - Pourtant l'emploi d'un mot, au ch. 83, suffit à montrer que Rousseau n'est pas dupe

et surtout l'attitude d'Othon ont marqué sa mémoire et se retrouveront dans ses œuvres ultérieures<sup>15</sup>.

Il est donc particulièrement important d'examiner si se vérifient systématiquement les suggestions de J. von Stackelberg et de R. Trousson, attentifs au pathétique ou au moralisme qui transparaissent dans certains passages. On pourra par exemple regarder de près les scènes de foule, que Rousseau perçoit avec une intensité particulière, au point d'en renforcer souvent la violence. Dans ce cas l'analyse stylistique est évidemment riche de conséquences, et le lecteur attentif pourra sans doute beaucoup ajouter aux remarques que nous donnons dans nos notes, et dans lesquelles on trouvera détaillé ce que nous évoquons ici. Mais si l'on cherche des constantes sans équivoques, on sera sans doute déçu de nos conclusions tant Rousseau s'abandonne à des tendances contradictoires. Nous avons parlé des scènes de foule : Rousseau laisse-t-il transparaître pour la masse incontrôlable du peuple la même haine que Tacite ? Il en est loin, comme le montre l'examen du vocabulaire employé pour traduire les termes péjoratifs *turba* ou *uulgus*. Lui qui ne veut voir dans l'histoire que des faits susceptibles d'une interprétation morale<sup>16</sup>, ne sera-t-il pas tenté de transformer une phrase purement narrative en maxime ? Le glissement serait d'autant plus facile qu'il suffit pour cela d'utiliser un présent pour traduire un imparfait ; or on trouve surtout l'inverse : Rousseau traite comme appartenant à l'ordre du récit ce qui relève en fait du jugement moral (ch. 9 et 34).

Si l'on aborde la technique même de la traduction, on relève un certain nombre de traits caractéristiques. L'un d'entre eux avait déjà été formulé par J. von Stackelberg : la phrase de Rousseau est généralement plus coulante et donc plus « harmonieuse » que celle de Tacite ; s'il lui arrive de supprimer les subordinations et les corrélations du latin (ch. 6, dans de très nombreux cas il enchaîne par des subordinations ce qui en latin se présente sous forme d'indépendantes juxtaposées ou coordonnées (ch. 31 et 40). Autre tendance aisément perceptible : pour rendre l'énergie de Tacite (une valeur à laquelle

---

des airs martiaux d'Othon (cf. Lettre à d'Alembert sur les spectacles, éd. M. Fuchs, Genève, Droz, 1948, p. 137 : « Othon lui-même, l'efféminé Othon, marchait armé de fer à la tête de ses troupes », d'après Tacite, *Hist.*, II, 11) et qu'à ses yeux, le théâtre du pouvoir a toujours la débauche pour toile de fond. Mais il ne se complait pas, comme d'autres traducteurs, dans la dénonciation des vices de Tigellin (ch. 72) : la politique importe plus que la peinture des passions – excepté la passion du pouvoir.

15 - Voir notamment ch. 16 et 26.

16 - « Les anciens historiens sont remplis de vues dont on pourrait faire usage quand même les faits qui les présentent seraient faux [...] comme s'il importait beaucoup qu'un fait fût vrai, pourvu qu'on en pût tirer une instruction utile » (Émile, II, Paris, Bibliothèque de la Pléiade, 1969, p. 415).

*on est particulièrement sensible en cette deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, et qui résistera aux efforts de D'Alembert), il recherche le dynamisme d'un vocabulaire qui lui fait privilégier les verbes d'action (ch. 23 ; pour être fidèle à l'animation des scènes qu'il décrit, il renforce les notations de mouvement (ch. 40). Dans le même ordre d'idée, on relèvera qu'il substitue souvent l'effet à la cause (ch. 10 et 26) - même si parfois (plus rarement) on trouve la cause plutôt que l'effet (ch. 38). Cela lui permet de privilégier l'aspect concret, comme cela apparaît dans la phrase suivante : cum invidia, quamuis egregii, erimus (ch. 16), qui devient chez Rousseau : « sans mériter d'ennemis, n'espérons pas n'en point avoir<sup>17</sup> ». Les effets en sont renforcés, et la traduction ne risque pas de manquer de relief.*

*Enfin, des procédés sont repris avec une fréquence particulière – et là, nous n'ajouterons rien qui n'ait déjà été signalé par les critiques : l'emploi de tournures négatives à la place de tournures affirmatives, le goût de la paronomase, la tendance à l'emphase oratoire et, d'une manière générale, la recherche de formulations sonores dont notre annotation relève un certain nombre de cas où l'on voit confirmée, s'il en était besoin, la diversité des ressources stylistiques chez l'auteur des Rêveries du promeneur solitaire.*

*Mais on peut tirer une autre conclusion de cette analyse. L'intention de Rousseau est claire : l'affirmation selon laquelle il a cherché à rendre « ce que Tacite eût dit en français » ne doit pas être entendue au sens où elle l'est aujourd'hui. Il ne s'agit pas pour lui de donner à lire un document d'histoire romaine, un témoignage sur la manière dont écrit un historien au II<sup>e</sup> siècle de notre ère. Nul souci « archéologique », point de « couleur locale » chez Rousseau : les dates sont données selon le calendrier moderne (ce qui n'est pas toujours le cas chez ses contemporains), le vouvoiement est encore de rigueur (et le restera d'ailleurs jusqu'à la fin du siècle), les monnaies sont converties (comme elles le sont systématiquement par les traducteurs, sans qu'ils mesurent toujours les difficultés de l'opération) mais surtout les soldats, qui interviennent si souvent au cours du récit, ne sont désignés que de manière vague ou par une appellation moderne : aussi trouve-t-on des colonels en lieu et place des legati militum (ch. 79), des lanciers pour les speculatores (ch. 31) ; Pacensis est « tribun des milices bourgeoises » (ex urbanis cohortibus, ch. 20), Fronto « tribun du guet » (e uigilibus, ibid.)<sup>18</sup>. La traduc-*

---

17 - A comparer avec les traductions de plusieurs auteurs, que nous présentons ci-après ; D'Alembert : « L'envie ne nous ôtera pas cette gloire » ; Guérin : « [Nous] ne laisserons pas d'être exposés à l'envie avec toutes nos bonnes qualités » ; Dureau de Lamalle : « Avec des vertus même extraordinaires, nous n'échapperons point à l'envie ». D'autres exemples au ch. 66 (stupris et adulteriis) et surtout au ch. 10, avec le portrait de Mucien, portrait « en action » et non pas portrait « moral », comme chez D'Alembert.

18 - Il est un point sur lequel Rousseau semble hésitant : la francisation des noms. S'il est

*tion n'est pas faite pour aller vers l'écrivain latin, si séduisant soit-il, mais pour le rapprocher de la France du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>19</sup>.*

*Cependant nous n'avons pas encore abordé ce qui constitue l'originalité de la présente édition : la reproduction en fac-similé du brouillon autographe, la présentation du texte latin en regard de la traduction, la confrontation de certains passages avec toutes les traductions existantes, de 1651 à 1790. L'édition de 1781 (et toutes celles qui l'ont suivie) se fonde sur une copie autographe d'excellente qualité conservée à la bibliothèque de Neuchâtel (ms R. 6) ; nous avons corrigé quelques erreurs de lecture<sup>20</sup> et rétabli le texte dans un cas où Rousseau avait manifestement oublié de recopier quelques lignes (ch. 42). Pour ce faire, nous avons eu recours au brouillon (bibliothèque de Neuchâtel, ms R. 5) que nous présentons in extenso et dont l'intérêt est évident : il nous ouvre le « laboratoire » de l'écrivain. Les versions successives se superposent et se chevauchent souvent, mais les qualités de copiste de Rousseau sont telles qu'elles restent généralement toutes lisibles, nous livrant des enseignements précieux<sup>21</sup>. On vérifiera ainsi que Rousseau ne ment pas en se disant « lassé » par le combat avec Tacite : nombreuses dans les trois premiers quarts du livre, les ratures se font ensuite plus rares, disparaissant même totalement dans plusieurs chapitres (80-84 et 88-89 par exemple). Mais surtout on constate que le premier jet, parfois très maladroit et très proche de l'original, est corrigé, vraisemblablement sans que Rousseau garde le texte latin sous les yeux ; il établit un « texte de base » à partir duquel il travaille. Nous pouvons donc compléter ce que nous savons déjà des finalités de sa traduction : il ne s'agit pas de « dire ce que [Tacite] a dit en latin, mais ce qu'il eût dit en français » (Avertissement), car il veut « apprendre à écrire » (ibid.) et non fournir une traduction minutieuse ; il lui*

---

*question de « Mucianus » (ch. 20, on trouve « Tite » (ibid.), et à quelques lignes de distance, pour désigner le même individu, « Titianus » et « Titien » (ch. 75 et 77).*

*19 - C'est pourquoi nous ne nous attacherons pas à relever de telles approximations, sans doute intolérables aux yeux des latinistes modernes. Il nous importe peu que Rousseau ait traduit incorrectement hasta et sector (« ventes aux enchères et acheteurs », ch. 20) par « ventes, huissiers » : le deuxième de ces termes est destiné à préciser le premier tout en suggérant l'atmosphère empoisonnée de Rome, ce qui permet de préserver la concision de la phrase.*

*20 - Ch. 15 : « vous auez » et non « vous avez » ; ch. 31 : « pitié » et non « piété » ; ch. 61 : « fort » et non « sort » ; ch. 58 : « relâché » et non « lâché » ; ch. 79 : « colonels » et non « colonel ».*

*21 - Pour que le lecteur ait toutes les données, nous avons signalé en note les cas où la copie autographe comporte un passage raturé (conforme ou non au brouillon), révélant un repentir particulièrement tardif (désigné par le sigle : Copie aut.). Nous n'avons pas relevé les ratures qui nous ont paru peu significatives, répétitions de mots ou anticipations, que nous considérons comme de simples négligences de copiste.*



arrive évidemment de corriger des erreurs énormes (ch. 20 ou ch. 17, mais l'essentiel est ailleurs. D'une version à l'autre, la tendance générale est de rendre la traduction de plus en plus concise : suppression de mots outils, de pléonasmes, mais aussi de mots utiles à la compréhension de la phrase ou nuanciant la pensée de Tacite<sup>22</sup> ; ainsi on lit d'abord au ch. 4 : « Après les premiers transports de joie excités par la mort de Néron », puis Rousseau élague : « Après les premiers transports excités [...] ». Moins anodin : « On disait que tout était vénal à la cour, et que les affranchis y étaient tout-puissants » (ch.7) devient : « Les affranchis, tout-puissants à la cour, y vendaient tout ». Autre exemple, tout à fait caractéristique : « La milice de Rome, de tout temps attachée aux Césars », version définitive d'une phrase du ch. 5, est fort loin de l'expression latine *longo sacramento imbutus* ; le « serment », si important chez les Romains, a disparu, alors qu'il apparaissait dans la première version : « attachée aux Césars par d'anciens engagements ». Il serait facile de multiplier les exemples ; nous nous contenterons de citer encore le ch. 3, où l'on passe de « une mort certaine était le prix de la vertu », encore très proche du latin *ob uirtutes certissimum exitium*, à l'expression plus énergique « le seul crime irrémissible était la vertu » (la marge porte une autre tentative : « le seul crime qu'on ne pardonnait point était », évidemment abandonnée pour sa lourdeur), la copie définitive retenant une formulation qui économise encore le mot « crime », présent dans le membre de phrase précédent : « le plus irrémissible était la vertu ». Le lecteur aura tout loisir de relever les procédés destinés à alléger la phrase, notamment l'emploi de verbes transitifs directs (par exemple ch. 2 : « Je dois mes premiers honneurs à Vespasien [...] Domitien y mit le comble » se transformant en : « Vespasien commença ma fortune [...] Domitien l'acheva ») ; nous en signalons plusieurs au fur et à mesure, que les stylisticiens, plus qualifiés que nous, pourront analyser en toute rigueur.

Ces remarques nous conduisent à deux conclusions importantes. La première est loin d'être aussi évidente qu'elle le paraît aujourd'hui, et nous y reviendrons : la concision a toujours été considérée par les traducteurs comme la caractéristique principale du style de Tacite et, de ce fait, était tenue pour responsable d'une obscurité que l'on jugeait insupportable<sup>23</sup> ; or, pour Rousseau, elle ne constitue plus un défaut, elle mérite même d'être

22 - C'est souvent le cas des particules (*quoque, etiam, sed, tamquam, ut*), des comparatifs, des superlatifs. Les commentateurs ont remarqué qu'ils étaient souvent négligés ; le brouillon révèle que nous n'avons pas là une ignorance ou un manque de soin, mais un choix délibéré, en vertu d'une méthode appliquée de manière quasi systématique.

23 - C'était précisément ce que pensait le jeune Rousseau, dans le *Mémoire à M. de Mably* que nous avons cité plus haut.

*recherchée en tant que telle. D'autre part, nous trouvons là une justification pleine et entière de la perspective adoptée par R. Trousson : si Rousseau n'est pas exact, c'est que cela ne l'intéresse pas. Il ne sert donc à rien, comme l'ont fait certains, de noter toutes les imprécisions et les faux-sens qui s'accumulent au fil des pages. Aussi notre annotation ne sera-t-elle pas celle du professeur corrigeant les bévues d'un élève maladroit ; certes, nous relèverons les contresens les plus considérables, mais en cherchant avant tout à en comprendre les raisons, et d'abord à voir s'il y a bien contresens.*

*C'est pourquoi il importait de fournir au lecteur le texte latin sur lequel a travaillé Rousseau<sup>24</sup>. Le lecteur peut ainsi voir qui, de Tacite et de Rousseau, est le plus « rude jouteur », tout en évitant certaines erreurs d'appréciation. Ainsi, dans le texte du ch. 7 que nous avons cité, comment comprendre l'expression « On disait que tout était vénal » quand le texte fourni par les éditions modernes dit seulement : *Venalia cuncta* ? Est-ce une cheville particulièrement maladroite ? En fait, les éditions anciennes portent *Afferebant uenalia cuncta*, que Rousseau a manifestement lu comme s'il y avait *Asserebant* [...]. Cette modification en induit d'autres dans la phrase précédente, où le traducteur se montre en fait plutôt scrupuleux, alors qu'on a voulu y voir la manifestation d'une nette tendance au moralisme, qui le pousserait à donner à la phrase un tour sentencieux qu'elle n'a pas en latin – du moins dans le latin des éditions modernes. Les cas où notre texte diffère de celui que présente la plus récente édition Budé<sup>25</sup> sont signalés en romain, afin d'éviter toute confusion au lecteur qui se référerait à la traduction correspondante<sup>26</sup>. Ils sont relativement nombreux (une soixantaine) ; certes ils n'ont pas tous la même importance, mais il était nécessaire de les signaler : non seulement tous les passages en question pourraient indûment être comptés à charge à Rousseau et renforcer sa réputation de latiniste défaillant, ce qui n'est pas le plus grave, mais surtout il faut écarter toutes les interprétations fondées sur un rapprochement abusif.*

24 - Nous ne savons pas quelle édition il possédait; mais nous pouvons au moins essayer de présenter le texte qu'il avait vraisemblablement sous les yeux. Pour cela, le premier jet du brouillon nous est particulièrement utile. Nous avons repris les leçons fournies par les éditions dont Rousseau pouvait disposer quand celles-ci permettent de mieux comprendre la traduction. Cela revient évidemment, dans plusieurs cas, à lui faire crédit d'une interprétation juste; mais ce parti-pris est certainement moins dangereux que d'autres.

25 - Texte établi et traduit par P. Wuilleumier et H. Le Bonniec, avec la collaboration de J. Hellegouarc'h pour le commentaire, Paris, Les Belles Lettres, 1987.

26 - En aucun cas il ne suffit de se reporter à l'apparat critique des éditeurs modernes : ceux-ci ne retiennent que les leçons des manuscrits qui leur ont paru satisfaisants et les corrections marquantes des éditeurs précédents. La philologie ayant fait d'énormes progrès au XIX<sup>e</sup> siècle, il est rare que les leçons adoptées au XVIII<sup>e</sup> soient reproduites, tant elles paraissent peu fondées.

*Enfin, nous avons voulu replacer Rousseau dans la série des traducteurs qui, du XVI<sup>e</sup> siècle au XIX<sup>e</sup> font connaître Tacite à un public qui lit de moins en moins le latin et qui, de toute manière, n'a pas été formé à la lecture de l'historien<sup>27</sup>. A travers quelques échantillons<sup>28</sup>, nous avons tenté de dessiner un panorama de la traduction, faute de pouvoir actuellement en faire l'histoire. Le lecteur pourra ainsi constater que si les réussites de Rousseau lui sont propres, ses faiblesses sont bien souvent celles de son siècle.*

*Il fallait évidemment remonter jusqu'à Perrot d'Ablancourt (Paris, 1651) dont l'œuvre a suffisamment été étudiée pour que nous nous dispensions de la présenter<sup>29</sup>. L'époque de sa publication n'est pas le seul motif qui nous l'a fait retenir ; quand Amelot de la Houssaye commence à faire paraître sa propre traduction en 1690, c'est pour corriger celle de Perrot d'Ablancourt, qu'il juge incapable de rendre les maximes politiques de Tacite : elle est donc « fondatrice » à plus d'un titre. A la Belle infidèle par excellence nous ferons donc succéder une traduction qui se veut plus rigoureuse, mais qui en fait accumule les défauts<sup>30</sup> – son véritable but étant de présenter sous toutes ses facettes la pensée politique de Tacite. Verbeuse, elle multiplie les gloses, n'hésitant pas parfois à déformer le texte, mais elle n'en est pas moins beaucoup plus exacte que celle de son prédécesseur et adversaire. Avec cet ouvrage, publié à La Haye en 1734 mais dont l'esprit est celui du XVII<sup>e</sup> siècle, nous ne sommes pas encore arrivés au siècle des Lumières<sup>31</sup>.*

*Le Tacite moderne n'émerge pas davantage en 1742 avec la traduction de Guérin (Paris), qui relève du même goût. Elle nous retiendra plus longtemps car c'est, de toutes les traductions complètes, celle qui chronologiquement se rapproche le plus de celle de Rousseau. Elle a aussi un autre mérite : elle est due à un « ancien professeur dans l'académie de Paris » ; on peut donc supposer qu'elle présente toutes les garanties de sérieux. Or elle est*

---

27 - Rappelons cette critique de Diderot, dans le Plan d'une université : « Rien de plus commun que d'entendre, sans hésiter, Homère et Virgile, et que d'être arrêté à chaque pas dans Thucydide ou Tacite » (Paris, Club français du livre, 1969-1973, t. XI, p. 791).

28 - Nous avons retenu quelques passages particulièrement connus, illustrant chacun un aspect de l'art de Tacite : la grande fresque des chapitres I à IV, une partie du discours de Galba lors de l'adoption de Pison (ch. XVI) dans lequel il établit la nécessité du pouvoir absolu et la supériorité de la monarchie élective, le monologue intérieur d'Othon qui convoite l'Empire, poussé par ses conseillers (ch. XXI-XXII), la mort de Galba (ch. XL-XLI).

29 - Voir R. Zuber, Perrot d'Ablancourt et ses « Belles infidèles » : traduction et critique de Balzac à Boileau, Paris, 1968.

30 - Voir l'analyse que nous en donnons dans Tacite en France, p. 25-29. Nous l'avons mise sous le nom d'Amelot alors qu'elle n'est pas de lui, mais peut-être de Fr. Bruys, cette attribution étant controversée (voir Quérard, art. Tacite).

31 - Nous avons aussi utilisé (exceptionnellement) dans nos notes la traduction anglaise de Th. Gordon (Dublin, 1728). L'ouvrage de Perrot d'Ablancourt est tenu pour négligeable

*épouvantable*<sup>32</sup> : non seulement Guérin multiplie les contresens (nous y reviendrons), mais surtout il enlève toute vie au texte. Non par maladresse, mais parce qu'il estime nécessaire de rendre à l'histoire la dignité que la concision de Tacite lui fait perdre : « Le style serré [...] ne convenant point à l'histoire, dont le devoir est de développer les faits et les motifs qui y ont donné lieu, on doit juger combien il est indispensable de s'étendre en traduisant un historien dont la plupart des phrases sont des espèces d'énigmes, d'autant plus que notre langue est ennemie plus qu'aucune autre de cette diction brusque et coupée qui lui ôterait toute l'harmonie dont elle est susceptible », proclame-t-il dans sa préface (p. 22). Toutes les raisons sont donc réunies pour en faire l'adversaire farouche de la concision taciteenne, à laquelle Rousseau comme D'Alembert (et tous les modernes) attachent tant d'importance. Là où d'autres verront l'énergie d'une langue particulièrement dense, il voit seulement « ce que l'étonnante brièveté du texte rend inintelligible ». L'idéal de Guérin, c'est l'historien auquel il s'était d'abord consacré, Tite-Live, dont la phrase ample et claire recueillait tous les suffrages au XVII<sup>e</sup> siècle. Cette préférence montre bien à quel point Guérin est tourné vers le passé : ce n'est pas chez lui que Rousseau pouvait trouver une incitation à traduire Tacite.

Nous ne pouvions manquer de reproduire les extraits que D'Alembert donne de ce premier livre des *Histoires* : nous avons dit l'importance de ses *Morceaux choisis*<sup>33</sup>. En 1753, il ne traduit que quelques pages (ch. I-III et XLIX) ; la comparaison avec le travail de Rousseau est donc peu probante. Les éditions suivantes sont plus étoffées, mais nous ne retenons que celle de 1784 (posthume), car D'Alembert a lu avec attention les *Œuvres posthumes de 1781*. Dans les éditions successives (1759, 1770), il a considérablement corrigé son texte et on retrouve chez lui le souci de Rousseau : être toujours plus concis. Il est loin d'atteindre l'expressivité et l'énergie de ce dernier, ainsi que l'ont montré J. von Stackelberg et R. Trousson (articles cités), mais son œuvre n'est pas sans mérite : tel est l'avis de J. Chomarat, qui en souligne aussi la portée idéologique<sup>34</sup>.

La Bléterie n'ayant traduit que la *Germanie* et la *Vie d'Agricola* en 1755 et les six premiers livres des *Annales* en 1768, il faut attendre Dotteville

---

au milieu du siècle, mais celui d'Amelot de la Houssaye est encore mentionné par l'Encyclopédie (art. Terni, 1765) : à cette date, c'est la traduction complète la plus récente, les *Annales* ne devant être traduites qu'en 1768 et 1774, les *Histoires* en 1772.

32 - Elle a d'ailleurs été toujours été considérée comme telle, et la plupart des critiques préfèrent l'ignorer.

33 - Tacite en France, p. 42-53 et 101-105.

34 - « D'Alembert traducteur de Tacite », *Présence de Tacite, Caesarodunum*, 1992 (26 bis), p. 101-115.

*pour que les Histoires soient de nouveau présentées au public français (Paris, 1772)<sup>35</sup>. De cette traduction honnête mais sans génie il y a peu à dire. Remarquons seulement qu'elle témoigne d'une évolution sensible depuis le siècle précédent : si on se réclame toujours de l'esprit de Tacite (on ne saurait faire à moins), on est toujours plus exact que le traducteur précédent, même si à notre aune cette exactitude paraît toute relative<sup>36</sup>. C'est seulement avec Dureau de Lamalle (Paris, 1790) que l'on voit un véritable changement : plus ambitieuse, la présentation des Œuvres complètes de Tacite semble couronner un siècle d'efforts continus<sup>37</sup>. Dureau est un véritable savant (plus sérieux que Guérin), mais surtout il a une conception de la fidélité qui le distingue de ses prédécesseurs : il est le premier à tenter de rendre certaines images, les expressions abruptes, les ruptures qui répugnaient tant au XVII<sup>e</sup> siècle et sur lesquelles le XVIII<sup>e</sup> continuait de buter. Sans atteindre à la qualité littéraire qui fera la réputation inégalée de celle de Burnouf (1828-1833), celle-ci révèle que respecter « l'esprit » de l'historien, ce n'est pas adapter Tacite à un français châtié en passant par pertes et profits tout ce qui ne saurait entrer dans ce moule, c'est user de toutes les ressources du français pour donner l'idée d'un style exceptionnel ; si Tacite doit choquer, qu'il choque ! Attentif à la variété<sup>38</sup> (alors que d'ordinaire on gomme soigneusement les dissymétries), à l'originalité des images (souvent affaiblies), ménageant jusqu'aux abstractions (généralement ramenées au concret le plus banal), Dureau a donné à lire un nouveau Tacite.*

*Si l'on ajoute que sa conception de l'exactitude, sans correspondre à nos critères, s'en est considérablement rapprochée, on comprendra de quelles précautions il faut user pour comparer Rousseau à ce dernier traducteur du XVIII<sup>e</sup> siècle. On trouvera toujours des passages qui tourneront à l'avantage de celui qui reste un de nos plus grands artistes<sup>39</sup> : Dureau n'est qu'un piètre écrivain. Mais il s'est attaqué au texte de Tacite comme à une totalité, en ayant conscience de l'originalité de l'auteur latin. Sa traduction est donc*

---

35 - Nous ne pouvons reproduire le texte de l'historien Crevier, dont l'Histoire des empereurs (Paris, 1749-1755) se présente la plupart du temps comme une traduction d'auteurs anciens, et pour la période qui nous occupe, de Tacite (elle est d'ailleurs considérée comme une traduction par les Mémoires de Trévoux, octobre 1755, p. 2322 et 2329), car les passages que nous avons retenus ne figurent pas dans son ouvrage ; mais nous y avons souvent recours dans nos notes. De plus le tome V, qui contient la période considérée, est paru en 1752 ; Rousseau a donc pu la consulter.

36 - Tacite en France, p. 75-78 et 101-105.

37 - Ibid., p. 89-121.

38 - C'est lui qui contribue à renouveler l'interprétation du Dialogue des orateurs en refusant de considérer la concision comme la caractéristique unique et suffisante du style de Tacite : il lui préfère la diversité, puisque, selon son analyse, la supériorité de l'historien réside dans le fait qu'il est capable d'adapter son style aux différents sujets qu'il traite.

39 - Les exemples fournis par R. Trousson (p. 241-242) sont parfaitement convaincants.

*incontestablement meilleure ; quarante ans après celle de Rousseau, elle relève en fait d'un autre genre : tout rapprochement devra tenir compte de sa faiblesse et de sa force*<sup>40</sup>.

*Par contre, si l'on confronte Rousseau et son prédécesseur immédiat, Guérin, on est forcé de reconnaître que Rousseau n'en sort pas vaincu. Guérin, nous l'avons dit, ne conçoit la traduction que comme un délayage et paraît insensible à tout ce qui fait la qualité de la pensée et de l'expression chez Tacite : la cause est donc entendue. Mais Guérin devrait avoir au moins la supériorité du spécialiste, c'est donc à lui que nous nous référons le plus souvent dans notre annotation pour vérifier si les interprétations proposées par Rousseau sont admises par la Faculté. Or Rousseau se tire mieux que lui de certains passages délicats (au ch. 46 par exemple), ou bute sur les mêmes difficultés. Ce qui nous amène à poser un problème important : avons-nous toujours affaire à un contresens quand toutes les traductions d'une même période, et surtout celles qui sont élaborées par des spécialistes, présentent la même interprétation, étayée par les dictionnaires de l'époque<sup>41</sup> ? C'est le cas d'une phrase du chapitre 31 où Rousseau a, dit-on, fait la preuve de son ignorance à l'occasion d'un non quia qui ne fait pas de doute aux yeux d'un lecteur moderne. Or sa traduction ne diffère guère de toutes celles que nous avons lues, et il faut attendre le XIX<sup>e</sup> siècle pour voir proposée une autre lecture de ce redoutable non quia. Rousseau n'a donc pas montré moins d'intelligence du latin que ses contemporains<sup>42</sup>. Aussi, sans dissimuler l'énormité de quelques fautes qui restent inexplicables<sup>43</sup>, sommes-nous tentée de voir en lui un latiniste moins faible qu'on ne l'a prétendu. Sa traduction aurait parfaitement supporté l'épreuve de la publication.*

*Nous voudrions encore tirer un enseignement du rapprochement de ces différentes traductions, en montrant que ce qui nous semble le plus évident ne l'est pas toujours. Ainsi nous avons trouvé chez maint critique l'idée que*

---

40 - Nous avons également eu recours à l'ouvrage d'E. Ferlet, Observations littéraires, critiques, politiques, militaires, géographiques etc. sur les « Histoires » de Tacite », Paris, Levrault, 1801, 2 vol., qui se refuse à livrer une traduction, préférant expliquer les passages difficiles et critiquer sans ménagement traducteurs et commentateurs, de D'Alembert à Dureau de Lamalle.

41 - Nous avons consulté le Dictionarium latinum et gallicum de P. Danet (Paris, 1691, Ad usum Delphini), celui de Magniez (Paris, 1721) et le « petit Boudot » (1745), extrêmement répandu dans les collèges. Nous avons également pris en compte, outre les traductions et éditions que nous avons mentionnées plus haut, les éditions savantes de Brotier (1771) et d'Ernesti (1772).

42 - D'autres exemples ch. 13 et ch. 25.

43 - Par exemple ch. 40 et 41 ; dans les chapitres 19, 20 et 37, le premier jet révèle des interprétations surprenantes, comme nous l'avons déjà signalé.

*tel ou tel traducteur (évidemment ceux que leur réputation d'écrivain désigne à l'attention, D'Alembert ou Rousseau) faisait preuve « d'indépendance » en s'éloignant de la structure syntaxique du latin ; nous ne voyons là nulle indépendance, mais plutôt une souveraine indifférence à l'ordre des mots en latin (considéré comme sans influence sur le sens ou sur l'expressivité), au profit de l'euphonie du français. En se conformant à la syntaxe du latin, Dureau de Lamalle est plus audacieux que ses prédécesseurs ; Rousseau ou D'Alembert n'ont pas fait preuve de qualités particulières en ce domaine – ce qui est également le cas de tous leurs contemporains immédiats, plus soucieux de l'effet produit en français que d'un parfait respect du latin<sup>44</sup>.*

*Nous avons déjà évoqué le problème posé par les images les plus hardies de Tacite, souvent affaiblies par les traducteurs, quand elles ne disparaissent pas purement et simplement. Dureau de Lamalle s'efforce au moins de les reproduire, mais Rousseau apporte une solution originale, par le biais d'une traduction que nous appelons « décalée », qui consiste à garder dans la phrase française tous (ou à peu près tous) les éléments de la phrase latine, mais sans respecter les rapports qu'ils avaient entre eux ; l'image subsiste, mais elle est déplacée. C'est un moyen de ménager les intérêts du français et ceux du latin : plus de tournure choquante, mais pas non plus d'appauvrissement du texte<sup>45</sup>. Autre caractéristique du style de Tacite : une obscurité qui avait rebuté bien des lecteurs et incité les enseignants à exclure l'historien des programmes scolaires. Le devoir du traducteur n'est-il pas de proposer une interprétation en même temps qu'une traduction ? Il doit expliquer le texte latin pour l'adapter à un public français que l'on suppose avide de clarté – telle est du moins la conception d'un Guérin qui en 1742 prétend faire perdurer les idées en vigueur au XVII<sup>e</sup> siècle. Or, une dizaine d'années plus tard, Rousseau adopte une tout autre attitude, plus fructueuse, qui consiste à respecter la polysémie de certaines expressions ou une brièveté parfois déconcertante. Il garde les ellipses, les rapprochements inhabituels de mots que ses prédécesseurs (même D'Alembert) éludaient ou se sentaient obligés d'explicitier. Ainsi trina bella ciuilia, plura externa ac plerumque permixta (ch. II), devient chez D'Alembert : « trois guerres civiles, plusieurs étrangères, souvent les unes et les autres à la fois » et nobilitatus cladibus mutuis Dacus (ibid.), « les Daces illustrés par nos défaites et par nos victoires même », alors que l'originalité de Rousseau est de rester très près du latin, au risque de passer pour inélégant : « trois guerres civiles, plusieurs étrangères, et la plupart*

44 - Selon J. von Stackelberg, Rousseau est dans l'ensemble beaucoup moins abrupt que Tacite, qu'il rend plus « mélodieux ».

45 - Nous en analysons des exemples en détail aux chapitres 15 et 37.

46 - J. von Stackelberg avait déjà remarqué que le lexique employé par Rousseau était

*mixtes* » et « *les Daces illustrés par de mutuelles défaites*<sup>46</sup> ». Encore ne s'agit-il ici que d'alliances de mots, que les contemporains de Marivaux pouvaient certainement apprécier ; Rousseau sait aussi parfois respecter l'amphibologie, au lieu de proposer à son tour une interprétation d'un passage sur lequel les traducteurs se sentent obligés de briller<sup>47</sup> ; il inaugure ainsi un procédé que l'on retrouvera explicité par D'Alembert : « En général [...] je pense que Tacite étant un écrivain qui fait penser beaucoup, parce qu'il renferme beaucoup de choses en peu de paroles, et quelquefois en un seul mot, la meilleure manière de le traduire est de renfermer aussi, et quelquefois de sous-entendre dans une même phrase le plus d'idées qu'il est possible » (éd. de 1784, note 123). Sans doute faut-il éviter de généraliser, et il arrive souvent à Rousseau d'aider le lecteur<sup>48</sup>. Il n'en reste pas moins qu'il s'est montré capable d'un choix auquel répugnaient alors plusieurs traducteurs, incapables de s'écarter des canons les plus étroits du goût<sup>49</sup>.

Enfin, est-il rien de plus évident que la théorie qui doit présider à la traduction d'une maxime ? Plus elle est brève et simple, plus elle est efficace. Toute la difficulté, d'ordre pratique et non théorique, nous semble être de jouer avec l'euphonie pour la rendre plus frappante, tout en respectant les droits de la clarté. Or avant D'Alembert et Rousseau, il n'en est rien. Nous en prendrons pour exemple un passage du chapitre XXX *nemo enim unquam imperium, flagitio quaesitum, bonis artibus exercuit, que nous estimerons parfaitement rendu par des traductions récentes* (Wuilleumier-Le Bonniec, Budé, 1987) : « car jamais personne n'a exercé vertueusement un pouvoir ignominieusement acquis » , ou : « personne en effet n'a jamais vertueusement exercé un pouvoir acquis par la honte » (Goelzer, Budé, 1921, rééd. 1968)<sup>50</sup>. Les 9 mots du latin rendus par 10 mots dans un cas (une performance), 13 dans l'autre, d'un côté un jeu sur les adverbes (un peu lourd), de l'autre le rythme donné par la succession de mots brefs. Cet idéal, nous ne le trouvons parfaitement réalisé que chez Rousseau, qui écrit : « car jamais souverain pouvoir acquis par le crime ne fut vertueusement exercé » ou D'Alembert : « Jamais on n'exerce avec honneur un pouvoir acquis par le crime ». Dureau de Lamalle, dont nous avons suffisamment vanté les mérites, se croit

---

souvent décalqué du latin, et le parallèle avec celui de D'Alembert était particulièrement net.

47 - Ainsi en est-il de l'expression *numero onerosum* (ch. XX).

48 - Voir le ch. 21, à propos de *Lusitaniam rursus*.

49 - Sur la fécondité de cette méthode de traduction pour l'interprétation politique de Tacite, voir Tacite en France, p. 474-481.

50 - La traduction de la *Pléiade* (Grimal, 1990) comporte une répétition sans doute due à une négligence de relecture : « Jamais personne n'a jamais exercé de façon louable un pouvoir acquis par l'infamie. »



*obligé de gloser : « Ne croyez pas qu'un Empire indignement acquis puisse être glorieusement occupé », et fait retomber la phrase sur un verbe dépourvu de tout dynamisme. Mais le pire est à venir : « car vous n'avez point d'exemple d'un prince qui ait gouverné par de bonnes voies un Empire qu'il avait acquis par le crime » (26 mots). On aura reconnu la plume de Guérin et le style périodique qui lui est cher. Crevier fait un peu mieux ; la phrase est longue mais l'élan est donné par l'adverbe jeté en tête : « Jamais celui qui est parvenu à la souveraine puissance par le crime, n'en usa selon les règles de la vertu ».*

*Est-ce à dire que seuls D'Alembert et Rousseau savaient manier leur langue ? Nous préférons l'idée qu'ils ont été les premiers à ressentir la nécessité de traduire avec toute la force nécessaire un auteur qui apparaît désormais comme le dénonciateur de la tyrannie. Il fallait à celui qui incarne le Tribunal de l'Histoire une voix plus sonore que celle que lui prêtent les Crevier ou les Dureau. Le « géomètre » D'Alembert a fait de son mieux ; trop attentif à la concision, il n'a pas su conserver l'énergie chère à Rousseau. Certes celui-ci tombe parfois dans l'emphase, et il ne garde pas de manière continue ce souffle qu'on admire parfois. Mais on comprendra qu'après nous être donné pour règle de relever dans notre annotation les contresens grossiers ou les approximations les plus remarquables (en cherchant à les expliquer plus qu'à les dénoncer), ainsi que les traductions caractéristiques ou les divers procédés mis en œuvre, nous ayons à cœur de signaler les passages les plus heureux, que les latinistes récuseront sans doute tant ils trouveront à redire à une traduction si peu scrupuleuse<sup>51</sup>. Pour apprécier pleinement ces minuscules chefs-d'œuvre – un paragraphe empreint de la sombre énergie tacitéenne, une phrase qui semble l'écho français d'une phrase latine, une expression frappante – il faut réinsérer Rousseau dans l'histoire d'un art en pleine mutation, dont la doctrine s'élabore péniblement et dont la pratique ingrate attire peu à peu les plus grands écrivains. Le XVIII<sup>e</sup> siècle attendra longtemps le traducteur de génie qui lui paraissait seul digne de s'attaquer à Tacite ; il ne l'a pas trouvé en Rousseau, capable « d'aller seul » avant d'avoir été véritablement « en état de suivre Tacite ».*

Catherine Volpilhac

*Je tiens à remercier M. et D. Jausions pour leur prêt généreux et la bibliothèque de Neuchâtel pour la rapidité et la qualité de ses services.*

---

<sup>51</sup> - Pour nous mettre à l'abri de leurs reproches, nous avons désigné ces passages comme des « approximations réussies ».